

Jusqu'au 1^{er} octobre 2009**www.suivezlejazz.com**

[...] "Une initiative de suivi des lauréats et candidats à montrer en exemple aux organisateurs qui confondent tremplins Jazz & animations gratuites"
Jazzmag n° 605 - Juillet Aout 2009

Ouvert à toutes les formations de la région Rhône-Alpes dans les domaines du jazz et des musiques improvisées, le Tremplin Suivez' Le Jazz permet à l'association de présenter aux publics et aux professionnels, six formations sélectionnées pour :

- la qualité de leurs projets artistiques,
- la cohérence des projets professionnels de chaque musicien.

Première rencontre avec des auditeurs pour certains, exercice de style pour d'autres, le Tremplin Suivez'Le Jazz constitue un temps fort du repérage et de la promotion des jeunes talents jazz de demain. Ce concours s'inscrit dans le cadre des actions menées depuis plus de 17 ans par les membres de Suivez'Le Jazz en matière d'accompagnement des artistes jazz de la région.

Le tremplin Suivez le Jazz, soutenu activement par la Région Rhône-Alpes & la DRAC Rhône-Alpes, est une initiative unique en France. Les musiciens sélectionnés bénéficient ainsi :

- **De conditions professionnelles** (rémunération des artistes selon les conventions collectives en vigueur).
- **De la production d'un coffret Audio/ DVD** par des professionnels de l'image & du son. Cet outil réunira :
 - des captations enregistrées en public lors du tremplin,
 - une série de courts-métrages ayant pour objectif de présenter de manière authentique l'univers de chaque groupe.
- De la promotion de cet outil par un **pressage à 2000 exemplaires** :
 - 150 exemplaires seront remis aux référents de chaque formation,
 - 800 exemplaires seront distribués aux professionnels du spectacle à l'échelle nationale.

Le lauréat se verra attribuer :

- **5 dates au sein du réseau Suivez le Jazz,**
- **3000 euros d'aide à la diffusion (hors réseau).**

Des actions spécifiques en matière d'accompagnement à destination des formations sélectionnées seront également menées tout au long de l'année. Ce soutien pourra prendre diverses formes : aide à la résidence, actions de promotions médias, mise en réseaux...

**Le prochain tremplin régional, ouvert aux formations Jazz & Musiques Improvisées
de la région Rhône-Alpes, se tiendra les 14 & 15 janvier 2010
au Théâtre Jean Marais (Saint-Fons) en ouverture du Saint Fons Jazz Festival.**

Vous comptez partir en vacances?

Vous avez jusqu'au 1er octobre (le cachet de la poste faisant foi) pour retourner par courrier :

Le dossier téléchargeable sur le site internet de l'association

Deux enregistrements (similaires) de bonne qualité des oeuvres que vous présenterez lors du Tremplin : ces enregistrements devront comporter 5 pistes au minimum.

Deux photos différentes de la formation.

Un dossier de présentation (facultatif mais fortement conseillé)

Une revue de presse (facultatif)

à l'adresse suivante :
Tremplin Suivez le Jazz
Le Village Sutter
10, rue de Vauzelles
69001 LYON



A l'aube de la création de la prochaine plateforme de Jazz régionale fédérant l'ensemble des acteurs de la filière, les directeurs du réseau Suivez' le Jazz s'associeront aux personnalités membres du collège «Diffuseurs» de l'association Rhône-Alpes Jazz dans la phase d'écoute & de sélection des dossiers de candidature (1er octobre - 1er novembre 2009).

Le jury du tremplin 2010, composé de professionnels de la filière musicale, sera dévoilé le 1er octobre 2009. Cette sélection émanera également d'un choix concerté des représentants des associations Rhône-Alpes Jazz & Suivez' le Jazz.